

Master 1 Sciences du vivant - Examens Ecrits et Oraux Semestre 1 - Année Universitaire 2024-2025

Session 2

Ce tableau tient lieu de convocation

Ce calendrier d'examen est susceptible de modifications, voir site <http://www.univ-orleans.fr/fr/sciences-techniques/candidature-inscription/examens-reglementationrse/examens-jurys>

Dates	Heure Convocation	UE	Parcours BBS	Parcours MESC2A	Horaire	Nature	Durée	Lieu/salle	Enseignant responsable des surveillances
Lundi 16 juin 2025	15h	Dynamique et Régulation Cellulaire	BBS	MESC2A	15h	ORAL	20 min	salle TP Bât.NG	S.CHARPENTIER
Mardi 17 juin 2025	8h45	Régulation de l'Expression chez les Eucaryotes - EC1	BBS	MESC2A	9h-10h	ECRIT	1h	Même salle que Ecologie des pop SAL3EPB1 = Salle S103	S.BOURGERIE
	10h30	Régulation de l'Expression chez les Eucaryotes - EC2 Omics et santé	BBS	MESC2A	10h45-11h45	ECRIT	1h	Même salle que Ecologie du comp SAL3EPB2 = Salle S103	F.HERICOURT
	13h15	Biostatistiques	BBS	MESC2A	13h30-14h30 (si 1/3 temps 13h30-14h50)	ECRIT	1h	salle S206	F.BRIGNOLAS/R.FICHOT
Mercredi 18 juin 2025	9h	Thérapie Génique et Cellulaire	BBS		9h-11h	ORAL	2h	NG01	P.BARIL
	8h45	Management Qualité EC2		MESC2A	9h-10h	ECRIT	1h	Même salle que Physio Vgtale SAL3PHVG = Amphi S	W.MEME
	13h15	Immunologie 1	BBS	MESC2A	13h30-15h30	ECRIT	2h	Même salle que BioDev2 SAL5BDDE = salle 111 STAPS	A.PELLETIER
Jeudi 19 juin 2025	8h45	Dynamique et Régulation Cellulaire	BBS	MESC2A	9h-11h	ECRIT	2h	NG01	S.CHARPENTIER
	15h15	Biologie Structurale	BBS		15h30-17h	ECRIT	1h30	Même salle que bioch Struct expé SAL6BI02 = salle 103 info STAPS	J.HAMACECK
	15h15	Biologie Moléculaire et Cellulaire Expérimentale		MESC2A	15h30-16h30	ECRIT	1h	Même salle que bioch Struct expé SAL6BI02 = salle 103 info STAPS	L.MOLLET
		Anglais RSE	BBS	MESC2A					L.HOMERIN
		Management Qualité EC1	BBS	MESC2A					W.MEME
		Outils recherche d'emploi		MESC2A					W.MEME
		ViséO3	BBS	MESC2A					O.RICHARD

ATTENTION : RAPPEL tout candidat doit être en possession de sa carte d'étudiant ou à défaut de sa carte d'identité lorsqu'il se présente à un examen.

L'accès à la salle d'examen sera interdit aux candidats qui se présenteront après la communication des sujets,

Aucune sortie ne sera autorisée avant 1 heure de présence sur le lieu de composition